

# Le Mutin de Gares & Co

## le journal de la délégation SUD-Rail au CSE de Gares & Connexions

### GARES & CONNEXIONS : TRANSFORMATION 2020

Guillaume Pepy le disait dans les pages des « Echos » en 2009 :

« *l'exemple à suivre, c'est France Telecom* ». 10 ans plus tard, le moins que l'on puisse dire, c'est qu'il a tenu parole !

Aujourd'hui, le management à la pression voire par la terreur amène, en moyenne, un cheminot par semaine à se suicider.

L'ambiance se dégrade, les agents de tous collègues sont de moins considérés en tant que personnes.

La filialisation de Gares & Connexions au 1er janvier 2020 (voulue par le

gouvernement Macron) à laquelle s'ajoute la revoyure des découpages territoriaux (voulue par l'ex DG Patrick Ropert) ne font qu'aggraver le stress déjà bien installé dans notre vie professionnelle de tous les jours.

C'est dans ce contexte qu'un groupe de travail s'est formé entre 3 organisations syndicales (SUD-Rail, UNSA et CFDT) pour venir à votre rencontre afin de connaître vos préoccupations, les répertorier, les analyser et faire des propositions à la direction sur notre futur professionnel à tous.

En dehors de ces rencontres, vous pouvez nous contacter pour nous aider à alimenter notre travail. Toute question, toute réflexion est bonne.

#### LES ACTIONNAIRES ENTRENT EN JEU.

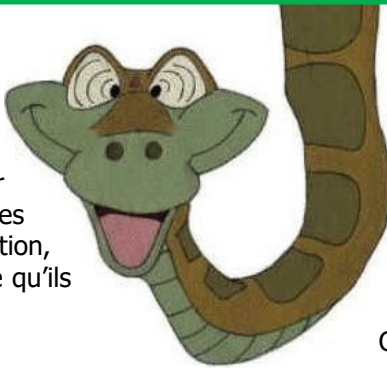
L'un des effets Macron est de faire de G&C une Société Anonyme Filiale de SNCF Réseau (aujourd'hui Branche de SNCF Mobilités). Sa gestion sera assurée par un Conseil d'Administration composé de 6 membres : 4 seront désignés par les actionnaires et 2 le seront par les salariés. Autant dire que les représentants des salariés ne seront là que pour faire de la figuration, car à 4 voix contre 2, les actionnaires pourront s'autoriser tout ce qu'ils veulent.

#### Une Société Anonyme publique mais cessible !

Tout comme France Telecom qui devait rester publique en devenant une SA... promesse des politiques de l'époque... G&C reste publique mais ses fonds sont cessibles... sous entendu, on ne vous la met pas entièrement tout de suite mais la privatisation vous pend au nez à plus ou moins long terme !

Comme quoi, SUD-Rail avait raison lorsqu'en 2018, elle appelait à une grève reconductible pour défendre l'intérêt des cheminots et des usagers de la SNCF.

La SA Gares & Connexions aura (encore plus qu'aujourd'hui) un objectif clair : rendre les gares rentables. La cible : les usagers (qu'elle préfère appeler « clients »), ils doivent rester le plus longtemps possible dans les boutiques implantées dans les gares à qui G&C fait payer un loyer exorbitant. Ils n'y achèteront plus de billets de train puisqu'ils les auront commandés sur internet mais surtout parce que les guichets sont de plus en plus remplacés par des magasins bien plus rentables qu'eux...



#### STATUT DE CHEMINOT OU CONTRACTUEL ?

Dans une SNCF qui se transforme en plusieurs SA, le cheminot au statut est une plaie. Il faut le noter tous les 3 à 5 ans pour faire évoluer son salaire, il a des médecins généralistes et spécialistes à dispo qu'il peut consulter sur son temps de travail, même si aujourd'hui il y a une décote : ses droits à prétendre à la retraite s'ouvrent à 55 ans, on ne peut pas le virer sans passer par un conseil de discipline durant lequel 3 représentants du personnel seront présents (+ 1 défenseur)... bref, on entend de plus en plus qu'il serait mieux d'être contractuel... C'est Faux !

Depuis des années, la direction s'emploie à faire croire aux hiérarchiques qu'un salarié contractuel serait mieux loti qu'un agent au statut. Les hiérarchiques convaincus font ensuite redescendre l'info aux agents dans leur intérêt. Au final, tout le monde se fait berner et la direction se frotte les mains.

#### Un contractuel gagne mieux sa vie qu'un statutaire ?

C'est vrai, mais en début de carrière seulement... Un rapport commandé par G&C au cabinet Deloitte début 2019 le prouve. La différence de salaire entre un contractuel (PS25) et un agent au statut s'inverse au bout de quelques années.

Très majoritairement, les contractuels embauchés au collège Exécution finissent leur carrière sans avoir changé de collège. En revanche, les statutaires embauchés à l'Exécution passent Maitrise après quelques années d'attente.

#### Oui, mais un contractuel négocie son salaire tous les ans !

C'est faux, les contrats actuels ne le permettent pas, les évolutions de salaire sont calibrés dès l'embauche, par exemple, un agent d'exécution recruté à l'annexe A1 du RH0254 en moyenne ne sera augmenté que 3 fois dans sa carrière.

#### D'accord, mais les futurs contractuels auront d'autres types de contrats !

C'est vrai, mais de là à dire qu'ils seront plus avantageux ou pas que les contrats des agents embauchés avant 2020, personne ne peut le dire pour l'instant. Officiellement, la direction n'a rien communiqué sur la teneur de ces futurs contrats de travail.

JE SUIS RAVI QUE VOUS M'AYEZ ÉLU COMME PRÉSIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION. SACHEZ QUE JE SERAI DUR ET INTRAITABLE AVEC CEUX QUI NE PARTAGERONT PAS MON OPINION !



Le Directeur Général de G&C sera nommé par le Conseil d'Administration (le CA sera composé de 4 membres désignés par les actionnaires et 2 par les salariés).

#### DES « NOUVEAUX » MÉTIERS À GARES & Co.

Au 1er janvier 2020, G&C intégrera de gré ou de force des agents venus d'autres établissements. Parmi eux, les agents des ESV assurant les prestations de base à l'Escale (Objets Trouvés, prise en charge des PMR, annonces en gare, info voyageurs...), des agents Télécom venus des ASTI. Plus atypique, les agents du Pôle Achat de l'Établissement Traction Bourgogne Franche Comté...



La règle pour intégrer les futures Direction Territoriales des Gares : si les missions effectuées par l'agent représentent au moins 51% de son temps de travail, l'agent est cédé d'office par son établissement à G&C.

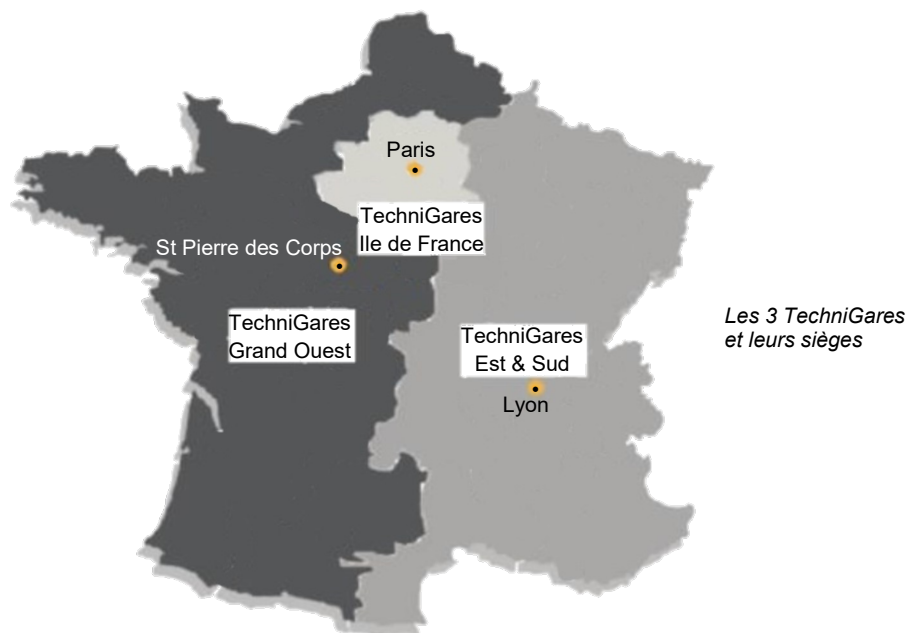
Comment sont calculés ces fameux 51%...? L'histoire ne le dit pas, mais il est fort à parier que la direction du GPF a fourni aux directions d'établissements cédants une méthodologie de calcul simple et efficace pour y arriver.

Grâce à votre soutien, vos délégués SUD-Rail continueront de lutter contre les inégalités ! Vous avez ce tract grâce aux cotisations de vos collègues syndiqué-es chez SUD-Rail.

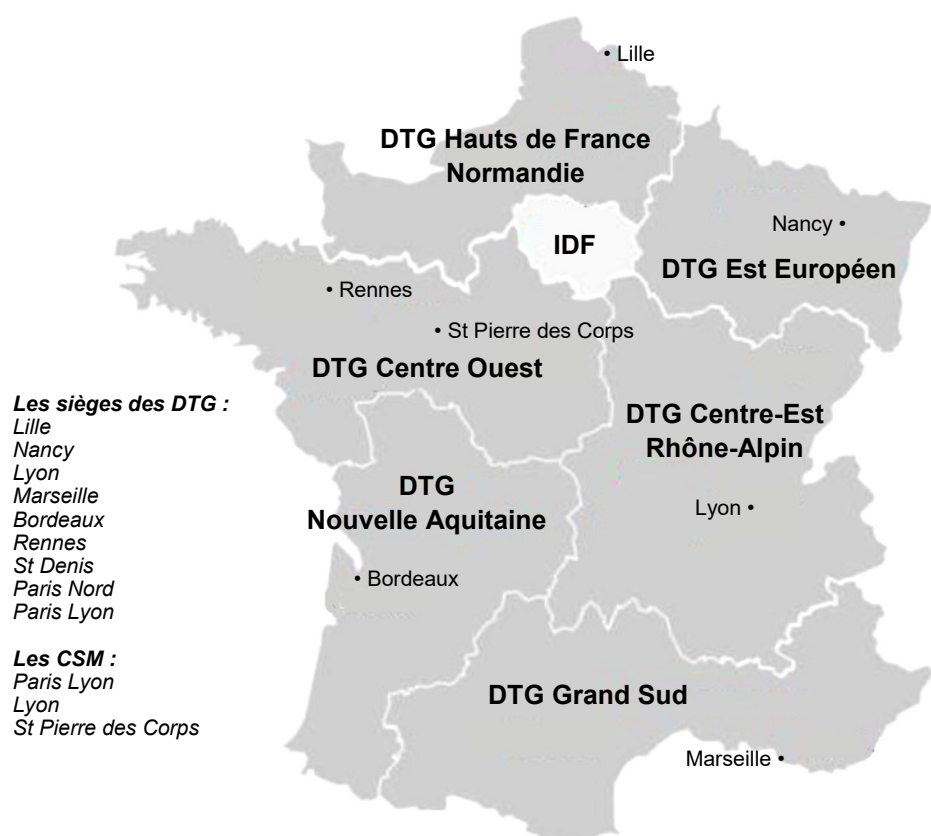
## DES NOUVEAUX DÉCOUPAGES GÉOGRAPHIQUES.

Aujourd'hui Gares & Connexions, c'est le siège, 3 TechniGares et 7 Agences Gares. Au 1er janvier 2020, les Agences et les TG fusionnent, G&C comptera alors 10 établissements (l'établissement siège et 9 Direction Territoriale des Gares). En IDF, le TechniGares se divise en 3, les périmètres banlieues et provinces (secteurs Transilien) fusionnent avec DGIF. Pour la plus part, les directeurs d'Agences deviennent DET des DTG.

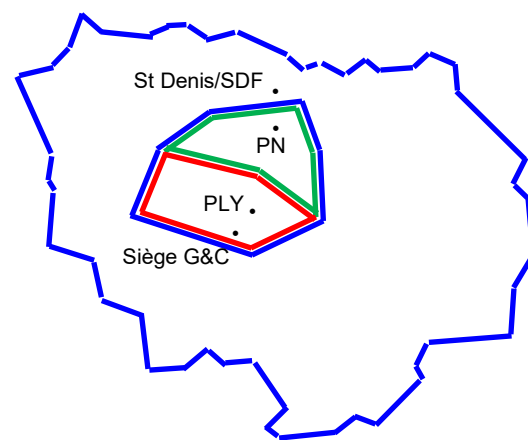
### ↘ les Agences-Gares & les TechniGares avant 2020 ↙



### ↘ les Directions Territoriales des Gares à partir de 2020 ↙ vues par la direction



#### Ile de France



- DTG IDF. Siège : St Denis / Stade de France.
- DTG Parisienne Nord. Siège : Paris Nord.
- DTG Parisienne Sud. Siège : Paris Lyon.

## LES CENTRES DE SERVICES MUTUALISÉS

#### Localisation :

Les CSM seront localisés à Paris (PSE), Lyon et St Pierre des Corps\*.

#### Périmètre :

Les CSM auront chacun 3 DTG dans leur portefeuille.  
Le CSM de Paris gèrera les DTG Parisienne Nord et Sud et la DTG IDF.  
Le CSM de St Pierre des Corps aura à s'occuper des DTG HDF/Normandie, Centre Ouest et Nouvelle Aquitaine.  
Le CSM de Lyon quant lui aura à sa charge les DTG Est Européen, CERA et Grand Sud.

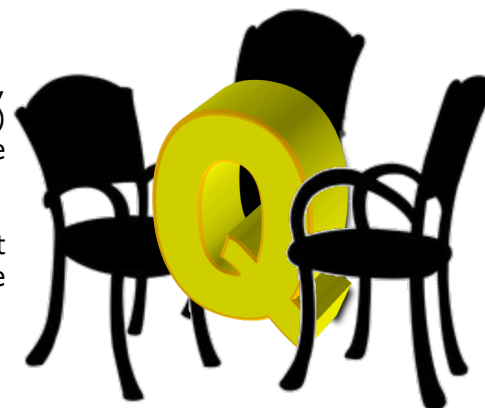
#### Administration :

Rien n'est encore fixé. Le rattachement administratif (notamment pour les notations...) sera soit à la DTG sur laquelle le CSM est positionné géographiquement soit directement au siège de G&C.

#### Missions :

Les services RH (GU, CoFo, G.Doc...), le Management des Risques (Pôle QSE) le Facility Management/Technique (OTP, 3C...).

\* : Le CSM de St Pierre des Corps est le seul à ne pas être localisé au siège d'une DTG.



En CSM, les agents seront assis, les fesses entre 3 chaises.

Contactez nous ! [sudrailgc@gmail.com](mailto:sudrailgc@gmail.com)